

**Gisèle Sapiro**  
CSE, EHESS, Paris

## Antisémitisme et antiféminisme dans le champ intellectuel

Je proposerai ici quelques hypothèses pour réfléchir à la forme spécifique qu'ont prise l'antisémitisme et l'antiféminisme dans le champ intellectuel du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles, en m'appuyant sur le cas français principalement, même si nombre de principes sont d'autant plus facilement transposables que les représentations qui nourrissent ces deux tendances ont circulé à l'échelle internationale<sup>1</sup>. Pourquoi associer antisémitisme et antiféminisme ? Parce que cela permet de réfléchir plus généralement aux mécanismes de la stigmatisation et de l'exclusion dans un milieu donné, indépendamment des propriétés particulières des groupes sociaux stigmatisés. L'analyse qui suit entend montrer que le croisement des rhétoriques de stigmatisation visant des groupes sociaux divers peut apporter un éclairage sur les formes spécifiques que revêtent les logiques d'exclusion dans les différents univers sociaux. Elle s'inscrit dans une approche anti-essentialiste qui, dans la tradition de Merton (les prophéties auto-réalisatrices), de Goffman (les usages sociaux des stigmates) et d'Elias (la construction sociale des « outsiders »), et à la suite des travaux de Victor Karady sur l'antisémitisme et de Francine Muel-Dreyfus sur l'antiféminisme, s'interroge sur les fonctions de la stigmatisation au sein des groupes sociaux dont elles émanent<sup>2</sup>.

On pourrait par exemple tenter d'expliquer le schème antisémite qui assimile les juifs et l'argent par le fait que, en tant que nouveaux venus, « dotés de capitaux mobiles (d'origine commerciale) d'une part, de

compétences spécifiques d'autre part »<sup>3</sup>, les juifs ont investi la presse et l'édition qui étaient les secteurs les plus modernes de l'industrie et des corps de métiers du livre, comme l'a analysé Victor Karady pour le cas hongrois, et que donc c'est à travers eux que les intellectuels ressentaient le poids des contraintes que la logique au propre au champ économique faisait peser sur le champ intellectuel. Mais ce serait encore faire fausse route<sup>4</sup>. Car on ne peut expliquer que la religion, plutôt que l'origine sociale par exemple, soit prise comme propriété « pertinente » dans ces procédés de dénonciation si elle ne se proposait comme un schème préexistant, disponible dans le répertoire culturel pour classer les groupes sociaux et leur assigner un stigmate. Dans une conjoncture de concurrence accrue pour les postes et les positions du fait du développement de la scolarisation, ces schèmes se trouvaient immédiatement disponibles pour disqualifier la prétention de certains groupes de concurrents.

La question de la concurrence sera abordée dans la première section, en distinguant les professions organisées des activités comme la littérature auxquelles l'accès n'est pas réglementé. Si les différents types de rhétorique de stigmatisation identifiés par Victor Karady se retrouvent dans le champ intellectuel, c'est à un degré variable. Ils sont en outre inégalement distribués aux différents pôles du champ intellectuel, comme on le montrera dans la deuxième section. Ils y revêtent une forme spécifique, selon les enjeux propres aux univers culturels intellectuels, comme l'illustrera le thème de l'argent dans la

<sup>1</sup> Cette réflexion a été élaborée à l'occasion du colloque « Modernisation, assimilation, dissimilation » en hommage à Victor Karady à l'Institut Hongrois le 9 décembre 2006.

<sup>2</sup> Karady Victor, *The Jews of Europe in the Modern Era. A Socio-Historical Outline*, Budapest/NY, CEU Press, 2004, chap. 4 ; Muel-Dreyfus Francine, *Vichy et l'éternel féminin. Contribution à une sociologie politique de l'ordre des corps*, Paris, Seuil, 1996.

<sup>3</sup> Karady Victor, « Les juifs dans l'édition hongroise avant 1945 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°130, décembre 1999, p. 67.

<sup>4</sup> Victor Karady montre d'ailleurs, pour le cas hongrois, qu'en dépit de la très forte surreprésentation des juifs dans les métiers du livre, l'antisémitisme reste relativement marginal dans les milieux intellectuels, même après 1919 (*ibid.*, pp. 74-75).

troisième section. Enfin, la rhétorique antisémite peut se greffer sur la rhétorique antiféministe, comme on le verra dans la dernière section.

### Les formes de la concurrence dans les milieux intellectuels

Il faut voir au moins en partie dans le mouvement de professionnalisation qui s'amorce à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un appel des groupes professionnels les mieux organisés à l'Etat pour réguler la concurrence à l'entrée et limiter l'accès au corps. Partout en Europe, le mouvement de professionnalisation et de fermeture des marchés de production des biens symboliques s'est accompagné d'une nationalisation des professions, qui a pris des formes différentes selon les régimes : alors que dans le système de reproduction « à composante scolaire »<sup>1</sup> mis en place par les régimes libéraux d'Europe occidentale, la concurrence était censée opérer sur la base de la compétence, même si en réalité, elle était généralement suspendue à la condition de nationalité<sup>2</sup> et tendait à favoriser la reproduction sociale, dans les régimes autoritaires, elle fut limitée sur le fondement de la discrimination raciste, comme l'attestent les mesures d'exclusion des juifs de certaines professions libérales, qu'avait précédées l'instauration de *numerus clausus* à l'Université dans nombre de pays d'Europe centrale<sup>3</sup>. S'inspirant en partie des modèles corporatistes fascistes (allemand, italien et portugais), le régime de Vichy allait adopter des mesures discriminatoires contre les Juifs et les enfants d'étrangers pour l'accès à la fonction publique et l'exercice des professions libérales.

Les femmes furent aussi victimes des mesures de limitation de la concurrence : longtemps exclues de l'enseignement secondaire classique, elles ne pouvaient obtenir le baccalauréat, qui était la condition d'accès aux études supérieures et donc aux professions libérales. Dans les régimes fascistes et sous le régime de Vichy, elles furent exclues de fait de certaines professions. Francine Muel-Dreyfus a analysé la rhétorique de justification de l'exclusion qui consiste dans la réactualisation de schèmes anciens sur la « nature féminine » qui réduisent les identités sociales aux différences biologiques<sup>4</sup>. Les résistances à la féminisation de ces professions sont une constante de leur histoire, qui est encore d'actualité.

Contrairement aux professions où le droit d'entrée est réglementé, et qui peuvent donc mettre en place des mécanismes d'exclusion de fait, il n'y a pas de condition d'accès formelle au champ intellectuel ni au champ littéraire. Ceci a deux conséquences.

Premièrement, c'est un espace qui a pu attirer ceux qui étaient exclus d'autres espaces sociaux. On peut s'étonner sous ce rapport du faible nombre d'écrivains juifs en France au tournant du siècle, au moins parmi ceux qui sont parvenus à se faire un nom. Cela tient sans doute en partie à leur sur-scolarisation, qui leur a permis d'investir les nouvelles disciplines des sciences humaines et sociales, comme l'a suggéré Victor Karady<sup>5</sup>, mais aussi au fait que, dans un univers très élitiste, l'accès à la reconnaissance littéraire reste fortement limité pour les prétendants issus des minorités et de l'immigration, comme des classes populaires<sup>6</sup>. Il le reste aussi pour les femmes qui, exclues des professions libérales et académiques

<sup>1</sup> Bourdieu Pierre, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.

<sup>2</sup> En France, trois lois votées entre 1933 et 1935 avec le soutien des associations professionnelles ont restreint les possibilités d'exercer la profession médicale et celle d'avocat pour les étrangers et les « naturalisés », un délai de dix ans étant imposé à ces derniers. Cf. Noiriel Gérard, *Les origines républicaines du régime de Vichy*, Paris, Hachette, pp. 141-149.

<sup>3</sup> Sur le cas hongrois, voir Karady Victor, Kemeny Istvan, « Antisémisme universitaire et concurrence de classe : la loi du *numerus clausus* en Hongrie entre les deux guerres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°34, septembre 1980, pp. 67-97.

<sup>4</sup> Muel-Dreyfus Francine, *Vichy et l'éternel féminin*, op. cit. Voir aussi Rennes Juliette, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige, 1880-1940*, Paris, Fayard, 2007.

<sup>5</sup> Karady Victor, « Les intellectuels juifs et les sciences sociales. Esquisse d'une problématique », in Heilbron Johan, Lenoir Remi, Sapiro Gisèle, avec la collaboration de Pascale Pargamin (dir.), *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, 2004, pp. 159-180.

<sup>6</sup> Voir Sapiro Gisèle, « "Je n'ai jamais appris à écrire". Les conditions de formation de la vocation d'écrivain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°168, juin 2007, pp. 13-33.

jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, sont pourtant de plus en plus nombreuses à exercer cette activité<sup>1</sup>.

Les femmes sont aussi présentes en tant que consommatrices. L'accès des femmes à la lecture est un thème central des débats sur la lecture au XIX<sup>e</sup> siècle. La féminisation du lectorat constitue un des arguments brandis par les censeurs officiels ou auto-proclamés (critiques, représentants de ligues de moralité, etc.) pour limiter les droits de la littérature. Les femmes apparaissent donc associées, dans l'imaginaire social des producteurs culturels, aux contraintes hétéronomes que l'industrialisation de la littérature fait peser sur eux. On reconnaît là la logique du « bouc-émissaire » identifiée par Victor Karady (voir *infra*).

Deuxième conséquence, le champ intellectuel est, comme le champ littéraire, un espace où la concurrence est ressentie non seulement à l'entrée, mais aussi à l'intérieur, l'accès au champ ne garantissant pas la pérennité de la position. Du coup, le recours à la rhétorique de stigmatisation est un procédé courant de disqualification des concurrents. Rhétorique hétéronome qui enfreint les règles de l'argumentation du débat d'idées, elle se développe dans les franges les moins légitimes, symboliquement, du champ intellectuel, et notamment dans la presse, le degré d'euphémisation étant variable selon le degré d'autonomie du champ intellectuel. Ainsi, dans des périodes de crise, comme sous l'Occupation allemande, les conditions hétéronomes faites à la production culturelle favorisent l'affirmation de fractions qui tentent de mobiliser les forces extérieures – appareil de répression, appel aux sentiments xénophobes du public – pour arbitrer les rapports de force au sein du champ intellectuel. Mais ces tentatives ont échoué à renverser les rapports de force internes et ont même favorisé la cristallisation de l'opposition active des défenseurs de l'autonomie, comme j'ai pu le montrer ailleurs<sup>2</sup>.

## Rhétorique de stigmatisation et structure du champ intellectuel

On retrouve dans les milieux intellectuels presque tous les types de rhétorique de stigmatisation antisémites identifiés par Victor Karady : métaphore fonctionnant comme un code culturel désignant le mal (qui atteint un degré extrême dans les pamphlets de Céline par exemple) ; légitimation de la violence verbale ou physique pour elle-même (les appels au meurtre dans la presse d'extrême-droite) ; valorisation de soi pour des groupes sociaux au bas de l'échelle sociale, déclassés ou en déclin, sur la base d'un nationalisme apte à gommer les différences de classe ; imputation de la responsabilité des maux de la société selon la logique du bouc-émissaire (la désignation des juifs comme responsables de la guerre de 1939-1940 est récurrente dans les propos des intellectuels de l'époque) ; recours à des mesures légales d'exclusion ou de limitation de l'accès aux postes (Charles Maurras réclamait depuis le début du siècle un tel antisémitisme d'Etat, qui se réalisera pleinement sous la régime de Vichy) ; rhétorique du complot, qui remplit une fonctionnalité plus directement politique (que l'on trouve au pôle le plus politisé du champ intellectuel).

Ces types idéaux, qui fonctionnent en bonne partie selon le principe de la prophétie auto-réalisatrice telle que définie par Merton, comme l'explique Victor Karady, peuvent aisément être transposés, au moins en partie, à l'antiféminisme, comme à tous les groupes sociaux stigmatisés (selon l'opposition entre « in-group » et « out-group ») : le féminin peut fonctionner métaphoriquement comme une épithète à connotation négative (voire une insulte) ; les femmes sont régulièrement victimes d'agressions verbales ou physiques ; les hommes de classes populaires tendent souvent à affirmer une virilité qui marque leur supériorité par rapport aux femmes, et c'est aussi le cas des groupes en déclin qui tendent à dénoncer la « féminisation » de la société ; elles ont souvent servi de bouc-émissaires (les femmes tondues à la Libération par exemple) ; elles se sont vu longtemps barrer légalement l'accès à nombre de professions et de responsabilités sociales, et il se trouve même des équivalents à la rhétorique du complot, des

<sup>1</sup> Saint-Martin Monique de, « Les "femmes-écrivains" et le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°83, 1990, p. 53.

<sup>2</sup> Sapiro Gisèle, *La guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999.

procès en sorcellerie aux formes modernes de conjuration du mouvement féministe.

Si ces différents types existent donc dans le monde intellectuel, c'est cependant à des degrés variables, puisque, comme le souligne Victor Karady, ils sont plus ou moins caractéristiques de certains milieux sociaux, l'opposition majeure étant ici celle qui oppose violence symbolique, prédominante dans les milieux cultivés, et violence physique, plus courante dans les milieux populaires.

On peut affiner l'analyse de la rhétorique de stigmatisation propre aux milieux intellectuels en articulant le modèle de Victor Karady avec celui que j'ai proposé pour étudier les formes de politisation des milieux intellectuels<sup>1</sup>. S'ils prévalent au pôle hétéronome du champ intellectuel, les différents types de rhétorique de stigmatisation ne se distribuent pas également selon qu'il s'agit de positions dominantes ou dominées.

Ainsi, les « notables », qui occupent les positions temporellement dominantes dans le champ intellectuel (membres d'académies, lauréats de prix, etc.), et chez qui prévaut le discours moralisateur, tendront à dénoncer les responsabilités dans les maux de la nation et peuvent dans certains cas réclamer ou justifier les mesures légales prises contre les groupes exclus, le premier type étant plus caractéristique des discours prophétiques propres aux intellectuels les moins professionnalisés (les hommes de lettres et publicistes), tandis que le second est plus spécifique aux professions organisées. Rien ne les empêche cependant de cohabiter, par exemple chez un Léon Daudet qui, après avoir échoué dans ses études de médecine, s'est fait romancier et pamphlétaire avant de devenir un « notable » des lettres et être élu membre de l'Académie Goncourt. Au lendemain de la défaite de 1940, il justifie les mesures antisémites prises par le régime de Vichy, notamment la limitation de l'exercice de la médecine aux personnes nées de parents français – « Des métèques et des juifs appartenant à des races différentes se substituaient ainsi aux autochtones et transformaient

peu à peu l'esprit professionnel par le vulgaire appât du lucre à tout prix [...] »<sup>2</sup> –, ainsi que la punition des auteurs de trouble qui ont conduit à la défaite : il applaudit notamment la peine prononcée contre Jean Zay au procès de Riom<sup>3</sup>.

Les « polémistes », qui se recrutent au pôle dominé du champ intellectuel, étant dépourvus de toute reconnaissance symbolique ou temporelle, recourent tantôt au schème identitaire, tantôt au schème du complot. C'est à ce pôle qu'on trouve des appels à la violence physique, parfois au meurtre. Selon la logique identitaire qui permet d'effacer les différences de classe pour unir la nation en désignant les ennemis de l'intérieur, les Juifs sont accusés d'être responsables de la « décadence » de la France : ce thème maurrassien est relayé à partir de la seconde moitié des années 1930 par Lucien Rebatet qui évolue de l'antijudaïsme à l'antisémitisme raciste. Dans son pamphlet *Les Décombres*, l'un des *best-sellers* de l'Occupation, où l'on retrouve articulés la plupart des arguments de la rhétorique antisémite, il dénonce notamment l'influence directe et indirecte des juifs dans le monde intellectuel – « Le compte est effrayant des artistes et des écrivains français, souvent parmi les meilleurs, que leurs femelles, leurs maîtresses juives, leurs amis juifs ont dévoyés, qui sont peut-être irrémédiablement perdus pour la France ». Et de recommander des autodafés des œuvres produites par les écrivains, artistes et penseurs juifs (il cite notamment Lévy-Bruhl et Durkheim)<sup>4</sup>. Cet argumentaire donne lieu à un appel à « l'assainissement » de la vie intellectuelle qui, en littérature, prend la forme d'une véritable biologisation de la critique accordée à la conception organiciste du corps social et au racisme doctrinaire.

La théorie du complot, que l'on trouve dans les franges les plus politisées de cette

<sup>2</sup> Daudet Léon, « La médecine française aux français », *L'Action française*, 29 août 1940 ; voir aussi « La médecine française et les métèques », *L'Action française*, 18 septembre 1940.

<sup>3</sup> Daudet Léon, « La mauvaise conscience », *L'Action française*, 12 octobre 1940.

<sup>4</sup> Voir Belot Robert, « Lucien Rebatet ou l'antisémitisme comme événement littéraire », in Taguieff Pierre-André (dir.), *L'antisémitisme de plume, 1940-1944. Etudes et documents*, Paris, Berg international éditeurs, 1999, pp. 205-232 (citation p. 230).

<sup>1</sup> Sapiro Gisèle, « Forms of politicization in the French literary field », *Theory and Society*, n°32, 2003, pp. 633-652, et « Figures d'écrivains fascistes », in Dobry Michel (dir.), *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Albin Michel, 2003, pp. 195-236.

région du champ intellectuel, représentées par les Henry Coston et les Jean Drault, peut s'attacher alternativement, selon le contexte, aux thèmes les plus opposés : le grand capitalisme financier ou le bolchevisme, le pacifisme (pendant la Première Guerre mondiale) ou le bellicisme (pendant la Deuxième). L'anti-capitalisme est un thème qui fait converger l'extrême gauche et l'extrême droite, surreprésentées à ce pôle du champ intellectuel. Il y revêt une forme spécifique par la dénonciation des effets nocifs de l'argent sur le fonctionnement de la vie intellectuelle et l'accusation portée contre des auteurs à succès comme le dramaturge Georges Porto-Riche de dépraver la vie culturelle. Sa candidature à l'Académie française au début du XX<sup>e</sup> siècle « devint une manière d'affaire Dreyfus académique » (il fut élu au bout de vingt-quatre scrutins)<sup>1</sup>.

Mais c'est le thème du bellicisme qui prévaut chez les intellectuels fascistes français à la veille et au lendemain de l'Occupation. Robert Brasillach dénonce par exemple dans *Je suis partout* du 7 février 1942 « la conjuration antifasciste au service du Juif ». Un autre journaliste collaborationniste reproche à Jean Giraudoux d'avoir, en tant que ministre de l'Information, accepté de « seconder les Juifs dans "leur" guerre » :

« Malgré lui, et cela prouve et la ruse et le danger juifs, Jean Giraudoux fut entraîné dans les rangs des embusqués aux cheveux crépus du Continental et devint leur homme de main.

Pourtant Jean Giraudoux n'est plus un enfant : s'il a obéi à Mandel, s'il a accepté trop de Juifs dans ses services qui contrôlaient la vie spirituelle de la nation en guerre, il est tout de même un peu responsable. »<sup>2</sup>

Outre les appels au meurtre et à la violence physique, qui se multiplièrent dans la seconde moitié des années 1930<sup>3</sup>, la tristement

célèbre phrase de Robert Brasillach au moment des rafles de juifs : « Il faut se séparer des juifs en bloc et ne pas garder les petits », fournit une illustration de l'appel à la violence physique.

Au pôle relativement autonome, la rhétorique antisémite est beaucoup plus rare et n'intervient pas ou peu (et sous une forme beaucoup plus euphémisée) pour disqualifier les concurrents. C'est sous la forme métaphorique du code culturel qu'elle est la plus susceptible d'apparaître, aussi bien chez les « avant-gardes » que chez les « esthètes ». Néanmoins, ces derniers, surtout lorsqu'ils sont issus des élites en déclin à l'image de Drieu La Rochelle, recourent aussi à la rhétorique identitaire, laquelle s'articule parfois avec le thème de la concurrence pour les postes, comme chez Marcel Jouhandeau, auteur du *Péril juif* (1937), qui mène un combat pour la défense de la « culture française » contre les juifs et les « métèques » qui ont pris « toutes nos premières places »<sup>4</sup>.

On pourrait être tenté de ranger Céline au pôle des avant-gardes. André Gide a fait une lecture purement métaphorique du *leitmotiv* des « juifs » dans ses pamphlets<sup>5</sup>. Cependant, si *Bagatelles pour un massacre* innove formellement en mêlant le genre pamphlétaire, l'autobiographie et la fiction (il met en scène des personnages qui renvoient à ses romans), l'antisémitisme forcené et le racisme biologique, thématiques dans ce pamphlet, ne peuvent être lus au niveau métaphorique : ne prétendent-ils pas dire la « vérité », en s'appuyant sur les théories racistes pseudo-scientifiques (celle de l'ethnologue Georges Montandon en particulier) et en donnant des « preuves » (données chiffrées, documents, etc.), directement puisées dans les écrits antisémites les plus virulents de l'époque<sup>6</sup> ? Si

<sup>1</sup> Peter René, *L'Académie française et le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie des Champs Élysées, 1949, p. 134 sq.

<sup>2</sup> Théroigne Jean, « Giraudoux parfumeur », *Au pilori*, n°104, 9 juillet 1942.

<sup>3</sup> Voir Schor Ralph, *L'antisémitisme en France pendant les années trente. Prélude à Vichy*, Editions Complexe, 1992. Voir aussi le livre récent de Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : discours publics, humiliations*, Paris, Fayard, 2007.

<sup>4</sup> Jouhandeau Marcel, « Comment je suis devenu antisémite », *L'Action française*, 8 octobre 1936, repris dans *Le Péril juif*, Sorlot, s.d. [1937], p. 10. Cité par Pierre Hebey, *La NRF des années sombres (juin 1940-juin 1941). Des intellectuels à la dérive*, Paris, Gallimard, 1992, p. 351.

<sup>5</sup> Gide André, « Les Juifs, Céline et Maritain », *La NRF*, 1<sup>er</sup> avril 1938, pp. 630-636.

<sup>6</sup> Yaeger Kaplan Alice, *Relevé des sources et citations dans Bagatelles pour un massacre*, Tusson, Du Lérot, 1987. Sur la rhétorique de persuasion et la « pédagogie de la démystification » des pamphlets de Céline, voir Duraffour Annick, « Céline, un antijuif fanatique », *in*

Céline demeure inclassable, ses pamphlets s'apparentent beaucoup plus aux productions des « polémistes », dont ce genre est le plus typique. Ce n'est pas un hasard si ceux-ci ont fait de lui sous l'Occupation leur prophète, et un modèle de la littérature « saine ». Filant la métaphore chirurgicale en référence à l'activité de médecin de Céline, un critique écrivait ainsi dans l'hebdomadaire antisémite *Au pilori* : le Dr. Destouches [*alias* Céline], à l'aide d'un « scalpel sûr » qu'est la langue française, a procédé à la « vivisection » du « Juif, produit du métissage hideux "de barbares asiates et de nègre" » et réaffirmé la « supériorité biologique de l'Aryen »<sup>1</sup>.

### **Spécificité de la rhétorique antisémite et antiféministe dans le champ intellectuel : le thème l'argent**

La forme spécifique que revêtent l'antisémitisme et l'antiféminisme dans le champ intellectuel peut être illustrée à travers un thème emblématique de cette rhétorique de stigmatisation, celui de l'argent. L'association des juifs et de l'argent dans la rhétorique antisémite est assez connue pour qu'on n'y revienne pas. Elle prend, comme je l'ai suggéré, une forme spécifique dans le champ intellectuel par la dénonciation de l'asservissement de la presse et de l'édition aux lois de l'intérêt économique et du profit, auxquels sont sacrifiées toutes les valeurs intellectuelles et morales, à commencer par le désintéressement et l'intégrité. Moins connue est la rhétorique qui associe les femmes à l'argent dans ce milieu. C'est que cette association s'opère sur un plan plus métaphorique comme je vais tenter de le montrer.

Une représentation commune à partir du XIX<sup>e</sup> siècle consiste à assimiler l'acte de vendre sa plume à la prostitution. Cette métaphore renvoie à une conception personaliste de l'œuvre, comme étant l'émanation de la personne de l'auteur. Conception qui s'incarne aussi bien au niveau juridique qu'au niveau de l'imaginaire social. Au niveau

juridique, le droit moral de l'auteur sur son œuvre est inaliénable en droit français, contrairement au droit anglo-saxon qui conçoit l'œuvre avant tout comme un bien commercial ; du point de vue de la responsabilité pénale, l'œuvre est également appréhendée comme l'expression de l'intention subjective de l'auteur. Au niveau de l'imaginaire social, on peut citer les métaphores de la création conçue comme un enfantement dans la douleur, ou encore la lecture des œuvres qui met en avant ce qui relève le plus de la personnalité singulière de l'auteur (sa biographie, sa « structure psychique », sa subjectivité, son originalité), au détriment des aspects les plus codifiés ou routinisés du genre, du style, du traitement des personnages, etc.

De ce fait, vendre sa plume est perçu comme synonyme de vendre son corps. Les écrivains qui vendent leur plume, c'est-à-dire les écrivains « mercenaires » qui sacrifient les règles de l'art en se soumettant aux attentes d'un public largement féminin, sont stigmatisés comme trahissant les valeurs fondamentales de désintéressement, d'intégrité et de spiritualité dans leur recherche d'un profit tout matériel, par appât du gain.

La relation entre presse, argent, femmes aux prétentions intellectuelles, prostitution alimente l'imaginaire social du champ intellectuel au point de se trouver symbolisée dans les œuvres même. Ainsi, par exemple, dans *Les Filles de Plâtre* (1856) de Xavier de Montépin, qui met en scène un journaliste recevant de ravissantes jeunes femmes, actrices ou écrivaines, qui monnaient une recension dans le journal en échange du don de leur corps.

L'articulation de deux oppositions, spiritualisme-matérialisme et intérêt-désintéressement, touche à la fois les motivations des producteurs culturels et les modes de consommation. D'un côté, on stigmatise les producteurs animés par la recherche du profit économique plus que par des exigences intellectuelles. De l'autre, on oppose deux types de rapport aux œuvres : au plaisir esthétique désintéressé des élites (masculines) cultivées (selon la définition kantienne du jugement esthétique) est opposé un mode de consommation utilitaire des œuvres qui vise satisfaction de besoins immédiats, qu'il s'agisse de divertissement ou de recherche de

Taguieff Pierre-André (dir.), *L'Antisémitisme de plume*, op. cit., p. 150 sq.

<sup>1</sup> Gaucher André, « Céline, le Génie Français et le Juif », *Au pilori*, n°25, 27 décembre 1940.

modèles de vie. Le personnage de Madame Bovary incarne bien cette figure de la lectrice comme consommatrice incapable d'avoir un rapport distancié aux œuvres.

### La rhétorique antiféministe au service de l'antisémitisme

La rhétorique antisémite est non seulement transposable à l'antiféminisme, mais elle peut également se greffer sur elle. Je prendrai un exemple tiré d'une polémique bien connue : il s'agit des attaques contre la sociologie durkheimienne, lancées par Agathon et par Pierre Lasserre<sup>1</sup>. Comme l'a montré George Mosse<sup>2</sup>, les discours racistes déniaient aux juifs comme aux femmes tout sens moral, ce qui renvoie à l'opposition précédent entre utilitarisme et désintéressement, mais aussi à celle entre matérialisme et spiritualisme. Cette dénégation va trouver une forme de matérialisation très concrète dans les accusations contre la sociologie durkheimienne et permet d'illustrer le fait que, comme le rappelait Victor Karady, la « haine de la sociologie » a souvent été teintée d'antisémitisme<sup>3</sup>.

La sociologie durkheimienne heurte l'habitus lettré par une démarche anti-essentialiste qui relativise les principes sur lesquels se fonde la morale<sup>4</sup> : on lui reproche de définir le crime non par sa nature intrinsèque mais par le fait qu'il est constitué comme tabou par la conscience collective, donc de fonder la philosophie de l'histoire sur

le totémisme et sur la prohibition de l'inceste, laquelle repose sur une règle d'exogamie et non sur une règle naturelle ou rationnelle ; de faire en outre l'hypothèse que cette règle n'est pas de nature différente chez les peuples « civilisés » et chez les peuples dits « primitifs » ; de fonder enfin la différence entre les sexes sur la représentation du sang et plus particulièrement du sang menstruel plutôt que sur les différences biologiques<sup>5</sup>.

On peut mesurer à quel point cette théorie du sang menstruel a frappé l'imaginaire social lettré en constatant qu'elle est reprise par Nizan dans *Les Chiens de garde* : l'attaque contre la prétention de Durkheim de résoudre les problèmes sociaux par l'étude du sang menstruel n'entre pas dans le cadre de la stricte critique marxiste des intellectuels d'Etat que s'est imposé Nizan qui, du reste, s'appuie sur des citations d'Agathon<sup>6</sup>.

Ainsi, le fait de fonder les origines de la « civilisation » sur un principe lié à la féminité, à la nature féminine, contrarie là encore un des présupposés implicites de cette *doxa* lettrée. L'opposition masculin/féminin sous-tend, en effet, comme l'a montré Pierre Bourdieu, les représentations savantes et demi-savantes de l'opposition entre peuples « civilisés » et peuples « primitifs » : théorisée dans la théorie des climats de Montesquieu<sup>7</sup>, à travers une série d'antinomies renvoyant aux oppositions actif/passif, production/reproduction, maîtrise de soi/abandon aux instincts et aux passions, culture/nature, pour différencier les peuples du Nord des peuples du Sud, elle s'est déplacée, après la défaite française de 1870, pour

<sup>1</sup> Sur cette polémique, voir notamment mon article « Défense et illustration de "l'honnête homme" : les hommes de lettres contre la sociologie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°153, juin 2004, pp. 11-27, repris in Heilbron Johan et alii. (dir.), *Pour une histoire des sciences sociales*, Paris, Fayard, 2004.

<sup>2</sup> Mosse George L., *Nationalism and Sexuality. Middle-Class Morality and Sexual Norms in Modern Europe*, Wisconsin, The University of Wisconsin Press, 1985, p. 145.

<sup>3</sup> Karady Victor, « Les intellectuels juifs et les sciences sociales. Esquisse d'une problématique », in Heilbron Johan et alii. (dir.), *Pour une histoire des sciences sociales*, op. cit., p. 159.

<sup>4</sup> Sur les effets de la « révolution épistémologique durkheimienne » sur la transformation de l'ethnologie française, voir l'article de Victor Karady, « Durkheim et les débuts de l'ethnologie universitaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°74, septembre 1988, pp. 23-32.

<sup>5</sup> Lasserre fait ici référence à l'article de Durkheim, « La prohibition de l'inceste et ses origines », *L'année sociologique*, vol. I, 1896, repris in Duvignaud Jean (éd.), *Journal sociologique*, Paris, PUF, 1969, pp. 37-101. Sur la théorie durkheimienne de l'inceste comme règle sociale et non naturelle, voir Surkis Judith, *Secularization and Sexuality in Third Republic France, 1870-1920*, PHD thesis, Cornell University, 2001, chap. 4.

<sup>6</sup> Nizan Paul, *Les chiens de garde*, Paris, Rieder, 1932, p. 186. Rappelons que Nizan a hésité entre l'Action française et le PCF avant d'adhérer à ce dernier. Cf. Aron Raymond, *Mémoires* (t. 1 : *L'Education politique (1905-1939)*), Paris, Julliard, 1983, p. 43.

<sup>7</sup> Bourdieu Pierre, « Le Nord et le Midi : contribution à une analyse de l'effet Montesquieu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, novembre 1980, pp. 21-25.

marquer, selon les mêmes schèmes d'appréciation, la distinction entre un Occident héritier de la tradition gréco-romaine et un Orient « barbare »<sup>1</sup>. Ce schème sous-tend aussi les discours racistes qui attribuent aux juifs des propriétés féminines, à la suite des thèses de Charcot les cataloguant, à l'instar des femmes, comme sujets à des maladies mentales du fait de la prétendue fragilité de leur système nerveux, thème largement exploité sous l'Occupation<sup>2</sup>.

Le caractère antisémite des attaques contre Durkheim se lit dans le fait de ramener la théorie durkheimienne à ses origines juives – « Sans préjudice de ses autres beautés, cette seconde théorie ne semblera-t-elle pas... comment dire ?... un peu *Kasher* ? [...] »<sup>3</sup> – et dans le fait d'y détecter l'expression des intérêts de sa communauté d'origine : Pierre Lasserre voit ainsi dans la conception durkheimienne du progrès fondée sur la division du travail et la solidarité organique une justification de la modernité comme ère de la « puissance des juifs »<sup>4</sup> – modernité que les réactionnaires conçoivent inversement comme signe de la décadence de la civilisation occidentale.

Si le croisement des arguments antisémites et antiféministes fait apparaître des principes généraux du fonctionnement des rhétoriques de stigmatisation, il révèle aussi bon nombre de traits structuraux et de mécanismes d'exclusion propres aux milieux intellectuels. Plus précisément, on peut dire que les modalités générales de la stigmatisation revêtent des formes spécifiques dans ces

univers. Ainsi, sur le plan de l'argumentation, les thèmes transversaux de l'intérêt, de l'utilitarisme, de l'immoralité, de l'influence nocive, du refus de s'intégrer, de la menace pour la reproduction du groupe dans son ensemble, revêtent des formes particulières dans le monde intellectuel, où ils sont médiatisés par les effets des transformations socio-économiques, politiques et culturelles sur la structure et sur les pratiques du champ considéré (concentration des industries de presse et du livre, marchandisation des biens culturels, démocratisation de l'enseignement, etc.), par les logiques de concurrence pour le monopole de la compétence sur un domaine donné (redéfinition de la division du travail intellectuel avec la professionnalisation) et pour l'occupation des positions au sein d'une même activité, et par un ensemble de valeurs spécifiques, à travers lesquelles ils sont retraduits (par exemple, le désintéressement opposé à l'appât du gain, ou la valeur esthétique dans les univers littéraire et artistique).

S'ils puisent tous dans un répertoire de schèmes qui peut se transférer aisément d'un groupe à un autre, les modalités de l'exclusion du groupe stigmatisé varient aussi selon les groupes sociaux, en fonction de leur taille, de leur concentration géographique, de leurs ressources matérielles et culturelles. S'agissant de la violence physique, elle varie entre celles exercées par des petits groupes, de façon plus ou moins spontanée ou ritualisée (pogroms, lapidation, etc.), et l'organisation rationalisée de la violence à grande échelle, dont l'extermination planifiée et systématique des Juifs par le régime nazi a constitué la forme extrême. S'agissant de violence symbolique, elle varie du recours à la rumeur dans les petites communautés fortement concentrées géographiquement et relativement isolées (villages, petites villes de banlieues)<sup>5</sup>, à l'exclusion de l'appareil d'Etat par des mesures légales d'interdiction de l'accès aux postes de la fonction publique au niveau des Etats-nations.

<sup>1</sup> Sapiro Gisèle, *La guerre des écrivains...*, op. cit., pp. 122-123.

<sup>2</sup> Mosse George L., *Nationalism and Sexuality...*, op. cit., p. 143 ; Birnbaum Pierre, *Un mythe politique : la « République juive ». De Léon Blum à Pierre Mendès-France*, Paris, Fayard, 1988, pp. 196-208. On trouve ce thème notamment chez l'ethnologue raciste George Montandon, « Les tares physiques du Juif », *L'appel*, 11 décembre 1942, et chez Jacques Ploncard, « Note sur l'hystéro-neurasthénie juive », *L'ethnie française*, n°7, janvier 1943, reproduits in Taguieff Pierre-André (dir.), *L'antisémitisme de plume...*, op. cit., pp. 486-490.

<sup>3</sup> Lasserre Pierre, *La doctrine officielle de l'Université. Critique du haut enseignement de l'Etat. Défense et théorie des humanités classiques*, Paris, Mercure de France, 1912, p. 233.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>5</sup> Voir le chapitre consacré à la rumeur dans Elias Nobert, Scotson John L., *The established and the outsiders : a sociological inquiry into community problems*, London/Thousand Oaks (Calif.)/New Delhi, Sage, 1994.



Au sein des milieux intellectuels, les modalités de l'exclusion varient, comme on l'a vu, selon qu'on passe des groupes professionnels organisés, dotés de pouvoirs et d'une force de revendication auprès de l'Etat, qui leurs permettent de contrôler l'accès à l'activité de manière légale (*numerus clausus*, limitation de l'accès aux postes pour certains groupes) ou informelle, au monde des lettres, où elle est plus proche de la rumeur, mais prend la forme intellectualisée de la rhétorique pamphlétaire<sup>1</sup>, rhétorique prophétique visant le public le plus large possible au sein d'une société par les moyens modernes de communication.

Enfin, leurs fonctions varient, de la cohésion du groupe par la démarcation de ses frontières et la désignation des *outsiders* selon des principes d'ancienneté, de genre, de différence culturelle, de classe sociale, à la régulation de la concurrence interne au groupe par l'exclusion sur des bases autres que la stricte évaluation des compétences spécifiquement requises. Là encore, ces fonctions revêtent des formes spécifiques dans les univers intellectuels, recourant à des justifications lettrées, comme les théories des inégalités entre les races, les sexes et les classes. Mais si leur forme et leur fonction sont spécifiques de ces milieux, leur diffusion n'y est pas limitée. Du fait de leur spécialisation dans l'élaboration et la formalisation des schèmes de perception qui fonde la vision du monde d'une société et des moyens de communication dont ils disposent, les intellectuels jouent un rôle particulier dans la construction des rhétoriques de stigmatisation à l'ère moderne, et c'est pourquoi l'étude de leur fonctionnement dans ces milieux a une portée qui les dépasse très largement.

---

<sup>1</sup> Voir Angenot Marc, *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982, p. 73 sq.